



Bureau

Publié le : 20/02/2025

Séance du jeudi 13 février 2025
Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 6 février 2025, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 19h36

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD (à compter de la question n°16), Mme Lorine GAGLILOLO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Aurélien LAROPPE (arrivé après la question n°16), M. Christophe LIME, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Franck RACLOT, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF

Etaient absents : M. François BOUSSO, Marie ETEVENARD (jusqu'à la question n°15 incluse), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Aurélien LAROPPE (jusqu'à la question n°16 incluse), M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Benoit VUILLEMIN

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote : M. François BOUSSO donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU, M. Marcel FELT donne pouvoir à M. Yves GUYEN, M. Frank LAIDIE donne pouvoir à M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT donne pouvoir à René BLAISON, M. Benoit VUILLEMIN donne pouvoir à Mme Catherine BARTHELET

Délibération n°2025/2025.00012

Rapport n°12 - Etablissement Public Foncier Local (EPFL) Bourgogne Franche-Comté – Bilan du recensement annuel des demandes de portage sollicitées dans le cadre de la tranche annuelle 2025 du Plan Pluriannuel d'intervention de l'EPFL 2021-2025

**Etablissement Public Foncier Local (EPFL) Bourgogne Franche-Comté – Bilan
du recensement annuel des demandes de portage sollicitées dans le cadre de
la tranche annuelle 2025 du Plan Pluriannuel d'intervention de l'EPFL 2021-
2025**

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Présidente

	Date	Avis
Commission n° 6	29/01/2025	Favorable

Inscription budgétaire
<i>Sans incidence budgétaire</i>

Résumé :

Chaque année, l'établissement Public Foncier Local « Doubs-Bourgogne-Franche-Comté » invite ses intercommunalités-membres à procéder à un recensement des demandes de portage foncier sollicitées sur leur territoire pour établir son programme d'intervention.

L'EPFL « Doubs-Bourgogne-Franche-Comté » assure des missions de portage foncier au bénéfice de ses intercommunalités-membres et de leurs communes.

Pour établir son programme, il invite annuellement chaque intercommunalité à recenser les opérations susceptibles de générer un besoin de portage sur son territoire.

A l'issue de ce recensement, pour être déclenché, le portage doit être expressément sollicité par la collectivité. Il donne lieu à la signature d'une convention dite opérationnelle entre l'EPFL et la collectivité, dès lors dénommée « collectivité garante ».

Cette convention précise l'objet du programme, les conditions d'acquisition et de portage des biens, ainsi que l'engagement du bénéficiaire à racheter ou garantir le rachat du foncier acquis par l'EPFL.

Dans ce contexte, il a été procédé fin 2024, au recensement des demandes émises par GBM et ses communes – membres.

A l'issue de ce recensement, il est proposé d'inscrire pour la tranche annuelle 2025 du programme pluriannuel d'intervention de l'EPFL 2021- 2025, les demandes suivantes :

I. Demandes de la CU GBM

Il s'agit de deux demandes de veille foncière qui ne déboucheront pas forcément sur un portage.

Demande n° 1 : Locaux stockage - Besançon

Nature du projet : Renouveau urbain -

Zonage PLU : UY et UF

Parcelles concernées :

Section	N° cadastral	Adresse	Surface en m ²	Nature des emprises
ET	107	Rue Alfred Kastler	114587	Bâtie
	115		521	Non bâtie
	71		76963	Bâtie
EV	251		905	Bâtie

Montant estimé : supérieur à 10 000 000 €

Demande n°2 : Locaux Enedis - Besançon

Nature du projet : Renouvellement urbain -

Zonage PLU : Uy a

Parcelles concernées :

Section	N° cadastral	Adresse	Surface en m ²	Nature des emprises
CE	43	Au dessus de Palente	7962	Non bâtie
	216	Chemin Fort Benoit	14949	Bâtie

Montant estimé : entre 2 000 000 € et 3 000 000 €

II. Demande de la commune de Devecey

Nature du projet : Equipement d'intérêt général - (réhabilitation d'un local à usage de commerce)

Zonage PLU : UBa

Parcelles concernées :

Section	N° cadastral	Adresse	Surface en m ²	Nature de l'emprise
AI	81	Route de Bonnay	1 005	Bâtie

Montant estimé : entre 200 000 € et 300 000 €

III. Demande de la commune de Noironte

Nature du projet : projet d'habitat

Zonage carte communale : zones C et N

Parcelles concernées :

Section	N° cadastral	Adresse	Surface en m ²	Nature des emprises
AA	56	Village	196	Non bâtie
AA	110	Village	16 233	
AA	115	Village	790	

Montant estimé : entre 100 000 € et 200 000 €

IV. Demande de la commune de Pirey

Demande n° 1 :

Nature du projet : Equipement public - Liaison piétonne

Zonage PLU : N et NI

Parcelles concernées :

Section	N° cadastral	Adresse	Surface en m ²	Nature des emprises
B	1201	Au Pontot	4 042	Non bâtie
	1204		11 456	
	1207		1 086	
	1211		2 615	
	1237	A Prahy	18 985	

Montant estimé : entre 5 000 € et 10 000 €

Demande n° 2 :

Nature du projet : Habitat - Projet de logements centre ancien - Réhabilitation bien bâti

Zonage PLU : Ua

Parcelles concernées :

Section	N° cadastral	Adresse	Surface en m ²	Nature de l'emprise
AE	229	Mairie Place Colonel Max de Pirey	336	Bâtie

Montant estimé : entre 50 000 € et 100 000 €

V. Demande de la commune de Thoraise

Nature du projet : projet habitat

Zonage PLU : Ub

Parcelles concernées :

Section	N° cadastral	Adresse	Surface en m ²	Nature de l'emprise
AA	124	A Surotte	819	Non bâtie

Estimation FD du 30/11/2021 – 58 300 euros soit 71 € / m²

Mmes Catherine BARTHELET (2), Lorine GAGLILOLO (1) et Françoise PRESSE (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1), Nicolas BODIN (1), Yves GUYEN (2), Aurélien LAROPPE (1), Christophe LIME (2), Jean-Paul MICHAUD (1), Anthony NAPPEZ (1), Franck RACLOT (1) et Pascal ROUTHIER (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- **Prend acte du bilan de recensement diligenté fin 2024, au titre de la tranche annuelle 2025 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention de l'EPFL « 2021 2025 »,**
- **autorise Mme la Présidente à en informer l'EPFL.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

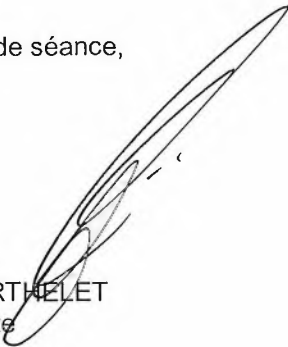
Conseillers intéressés : 15

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,

Catherine BARTHELET
Vice-Présidente



Pour extrait conforme,
La Présidente,

Anne VIGNOT
Maire de Besançon

